

ALLIANCE DEVELOPPEMENT CAPITAL SIIC

SOCIETE EUROPEENNE

Au capital de 20.572.093,32 euros

Avenue de l'Astronomie, 9

1210 Bruxelles

TVA BE 0526.937.652

RPM Bruxelles - Greffe francophone 0526.937.652

(ci-après la "**Société**")

Ordre du jour

1. Prise de connaissance du rapport de gestion sur les comptes statutaires et les comptes consolidés pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021.
2. Présentation et approbation du rapport de rémunération pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021.
Proposition d'approuver le rapport de rémunération.
3. Prise de connaissance du rapport du commissaire sur les comptes statutaires et les comptes consolidés pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021.
4. Présentation et approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021.
Proposition d'approuver les comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021.
5. Décision relative à l'affectation des résultats.
Proposition d'affecter la perte de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021 de 510 774,19 EUR comme suit :
Perte de l'exercice clos le 31/12/2021 : (510 774,19) EUR
Dont l'affectation serait la suivante :
Au report à nouveau débiteur : (510 774,19) EUR
Après cette affectation, le compte report à nouveau serait donc ainsi constitué :
Report à nouveau débiteur : (153 113,10) EUR
6. Présentation des comptes consolidés de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021.
7. Décharge aux Administrateurs.
Proposition de donner décharge aux Administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé.
8. Décharge au commissaire.
Proposition de donner décharge au commissaire de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de son mandat pendant l'exercice écoulé.
9. Prise de connaissance de la fin du mandat et renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Alain Duménil.
Proposition de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Alain Duménil, pour une nouvelle période de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Le mandat est rémunéré conformément à la politique de rémunération applicable à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration

10. Prise de connaissance de la fin du mandat et renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Valérie Duménil.
Proposition de renouveler le mandat d'Administrateur de Madame Valérie Duménil, pour une nouvelle période de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Le mandat est rémunéré conformément à la politique de rémunération applicable à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration
11. Prise de connaissance de la fin du mandat et renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean Fournier.
Proposition de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean Fournier, pour une nouvelle période de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 [et constatation de son indépendance, conformément à l'article 7:87 du Code des sociétés et des associations, dès lors qu'il répond à la définition de cet article et remplit l'ensemble des critères prévus par le Code belge de gouvernance d'entreprise 2020. Le mandat est rémunéré conformément à la politique de rémunération applicable à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.
12. Prise de connaissance de la fin du mandat et renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Laurence Duménil.
Proposition de renouveler le mandat d'Administrateur de Madame Laurence Duménil, pour une nouvelle période de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Le mandat est rémunéré conformément à la politique de rémunération applicable à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration
13. Prise de connaissance de la fin du mandat du commissaire et renouvellement du mandat de commissaire sur la base d'une procédure d'appel d'offres public et rémunération.
Sur recommandation motivée du Conseil d'Administration et suite au lancement d'une procédure d'appel d'offres public,] proposition de renouveler le mandat du commissaire actuel de la Société Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL (B00025), dont le siège est situé Gateway building, Luchthaven Brussel National 1 J, 1930 Zaventem, inscrite au Registre des Personnes Morales de Bruxelles, section francophone, sous le numéro 0429.053.863, représentée par Monsieur Cédric Bogaerts, réviseur d'entreprises (A02251), pour une période de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2024, et de fixer les émoluments du commissaire à la somme annuelle fixe de 69.500 EUR HTVA (soumis annuellement à indexation) pour l'exercice de sa mission de contrôle légal des comptes statutaires et consolidés.
14. Octroi d'une rémunération fixe annuelle aux Administrateurs.
Conformément à la politique de rémunération, proposition d'octroyer aux administrateurs, à titre de rémunération pour l'exercice 2021, une somme globale de 12.500 euros à répartir librement par le Conseil d'Administration entre ses membres sous la forme de jetons de présence.
15. Pouvoirs pour l'exécution des résolutions prises.
Proposition de conférer à chaque membre du Conseil d'Administration, avec faculté de substitution, tous pouvoirs d'exécution des décisions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire ainsi que tous pouvoirs aux fins d'accomplir les formalités nécessaires à leur publication.

Résolutions

1. Prise de connaissance du rapport de gestion sur les comptes statutaires et les comptes consolidés pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021

L'Assemblée générale dispense le Président de donner lecture du rapport de gestion sur les comptes statutaires et les comptes consolidés pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021 et en prend connaissance.

2. Présentation et approbation du rapport de rémunération pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021

L'Assemblée générale dispense le président de donner lecture du rapport de rémunération pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021 et en prend connaissance.

Monsieur Alain Duménil commente le rapport de rémunération.

L'Assemblée générale décide d'approuver le rapport de rémunération pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021.

3. Prise de connaissance du rapport du Commissaire sur les comptes statutaires et les comptes consolidés pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021

L'Assemblée générale dispense le Président de donner la lecture du rapport du Commissaire sur les comptes statutaires et les comptes consolidés pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021 et en prend connaissance.

4. Présentation et approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021

L'Assemblée générale décide d'approuver les comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021.

5. Décision relative à l'affectation des résultats

L'Assemblée générale décide d'affecter *la perte de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021 de 510 774,19 EUR comme suit :*

Perte de l'exercice clos le 31/12/2021 : (510 774,19) EUR
Dont l'affectation *serait la suivante* :
Au report à nouveau débiteur : (510 774,19) EUR

Après cette affectation, le compte report à nouveau serait donc ainsi constitué :
Report à nouveau débiteur : (153 113,10) EUR

Il est rappelé que, dans le cadre du régime fiscal français SIIC auquel elle reste soumise au titre de son établissement stable français, la Société a des obligations de distribution de ses résultats ; au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 le résultat exonéré (résultat SIIC) est d'un montant de 5.310,83 euros, composé uniquement de 5.310,83 euros de résultat de location. L'obligation de distribution de l'exercice s'élève à 5.045,29 €.

Il est rappelé que, toujours dans ce cadre, la Société a d'autres obligations de distribution au titre des exercices précédents qui demeurent non remplies à ce jour, à savoir :

| Année | Obligation SIIC reportée |
|----------------------|--------------------------|
| 2016 | 1 626 998 |
| 2017 | 350 701 |
| 2018 | 150 834 |
| 2019 | 3 810 679 |
| 2020 | 701 875 |
| Total reporté | 6 641 086 |

6. Présentation des comptes consolidés de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021

L'Assemblée générale prend connaissance des comptes consolidés de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021.

7. Décharge des Administrateurs

L'Assemblée générale décide de donner décharge aux Administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé, à savoir :

- Monsieur Alain Duménil ;
- Madame Valérie Gimond-Duménil ;
- Mademoiselle Laurence Duménil ;
- Monsieur Jean Fournier.

8. Décharge du Commissaire

L'Assemblée générale décide de donner décharge au Commissaire, Deloitte Réviseurs d'Entreprises SCRL (B00025), dont le siège est situé Gateway building, Luchthaven Brussel National 1 J, 1930 Zaventem, inscrite auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises (RPM Bruxelles, Greffe

francophone) sous le numéro 0429.053.863, représentée par Monsieur Cédric Bogaerts, Réviseur d'entreprises, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de son mandat pendant l'exercice écoulé.

9. *Prise de connaissance de la fin du mandat et renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Alain Duménil.*

L'assemblée générale prend connaissance de la fin du mandat d'Administrateur de Monsieur Alain Duménil et décide de renouveler son mandat d'Administrateur, pour une nouvelle période de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

L'assemblée générale prend acte que le mandat est rémunéré conformément à la politique de rémunération applicable à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

10. *Prise de connaissance de la fin du mandat et renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean Fournier.*

L'assemblée générale prend connaissance de la fin du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean Fournier et décide de renouveler son mandat d'Administrateur, pour une nouvelle période de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

L'assemblée générale prend acte que le mandat est rémunéré conformément à la politique de rémunération applicable à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

11. *Prise de connaissance de la fin du mandat et renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Valérie Duménil.*

L'assemblée générale prend connaissance de la fin du mandat d'Administrateur de Madame Valérie Duménil et décide de renouveler son mandat d'Administrateur, pour une nouvelle période de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

L'assemblée générale prend acte que le mandat est rémunéré conformément à la politique de rémunération applicable à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

12. *Prise de connaissance de la fin du mandat et renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Laurence Duménil.*

L'assemblée générale prend connaissance de la fin du mandat d'Administrateur de Madame Laurence Duménil et décide de renouveler son mandat d'Administrateur, pour une nouvelle période de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

L'assemblée générale prend acte que le mandat est rémunéré conformément à la politique de rémunération applicable à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

13. Prise de connaissance de la fin du mandat du commissaire et Renouvellement du mandat de commissaire et fixation de sa rémunération

L'assemblée générale prend connaissance du fait que le mandat de Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL, représentée par son représentant permanent M. Cédric Bogaerts, en qualité de commissaire de la Société, prendra fin à l'issue de la présente assemblée générale ordinaire.

Après avoir pris connaissance de l'appel d'offres réalisé auprès de quatre cabinets de réviseurs d'entreprises, conformément à l'article 3:61, §3 du CSA, l'assemblée générale décide de renouveler le mandat de Commissaire de la société Deloitte Réviseurs d'Entreprises SC SCRL (B00025), dont le siège social est situé Gateway building, Luchthaven Brussel National 1 J, 1930 Zaventem, immatriculée au Registre des Personnes Morales de Bruxelles, section francophone, sous le numéro 0429.053.863, représentée par Monsieur M. Cédric Bogaerts, réviseur d'entreprises (A02251), pour une période de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2024.

L'assemblée générale décide de fixer les émoluments du commissaire à 69.500 EUR HTVA (soumis annuellement à indexation) pour l'exercice de sa mission de contrôle légal des comptes statutaires et consolidés.

14. Octroi d'une rémunération fixe annuelle aux Administrateurs

L'Assemblée générale décide d'octroyer aux Administrateurs, à titre de rémunération pour l'exercice 2021, une somme globale de 12.500 EUR à répartir librement par le Conseil d'Administration entre ses membres sous la forme de jetons de présence.

15. Pouvoirs pour les formalités de publication légale

L'assemblée générale décide de donner tous pouvoirs à chaque Administrateur de la Société, chacun agissant individuellement et avec faculté de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires ou utiles à la publication des décisions qui précèdent aux Annexes du Moniteur belge, en ce compris la rédaction, la signature et le dépôt des formulaires de publication et tous autres documents nécessaires.